

Ville de Montréal

Service du greffe

Division du soutien aux commissions permanentes,
aux conseils consultatifs et au Bureau de la présidence du conseil

155, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée

Montréal (Québec) H2Y 1B5

Téléphone : 514 872-3770

www.ville.montreal.qc.ca/commissions

Commission permanente sur l'examen des contrats

La Commission :

Présidence

Mme Karine Boivin Roy
Arrondissement de Mercier –
Hochelaga-Maisonneuve

Le 30 janvier 2020

Vice-présidences

M. Christian Arseneault
Arrondissement de Côte-des-
Neiges – Notre-dame-de-Grâce

Mme Paola Hawa
Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue

Membres

Mme Julie Brisebois
Village de Senneville

M. Luc Gagnon
Arrondissement de Verdun

M. Christian Larocque
Arrondissement de L'Île-Bizard –
Sainte-Geneviève

M. Jocelyn Pauzé
Arrondissement de Rosemont –
La Petite-Patrie

M. Giovanni Rapanà
Arrondissement de Rivière-des-
Prairies – Pointe-aux-Trembles

Mme Micheline Rouleau
Arrondissement de Lachine

M. Robert Samoszewski
Arrondissement de L'Île-Bizard –
Sainte-Geneviève

Mme Lili-Anne Tremblay
Arrondissement de Saint-Léonard

Rapport d'examen de la conformité du processus d'appel d'offres - Mandat SMCE197231070

Accorder un contrat à Constructions H2D inc., pour des travaux d'égouts, de conduites d'eau, de voirie, d'éclairage, de feux de circulation, d'aménagement paysager et sur le réseau de la CSEM, dans l'avenue Thérèse-Lavoie-Roux, de l'avenue Durocher à l'avenue du Parc. Dépense totale de 13 838 410,14 \$ (contrat: 11 130 389,42\$ + contingences: 1 328 999,07 \$ + incidences : 1 379 021,65 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 420412 - 8 soumissionnaires.

Karine Boivin Roy
Présidente

Linda Lajeunesse
Secrétaire recherchiste

Introduction

La Commission permanente sur l'examen des contrats s'assure de la conformité du processus d'appel d'offres à l'égard des contrats qui lui sont soumis et en fait état aux instances compétentes, avant l'octroi. Cette Commission peut également proposer, le cas échéant, des améliorations au processus.

Les modalités de fonctionnement de la Commission sont prévues dans le *Règlement sur la Commission municipale sur l'examen des contrats* (11-007) et le *Règlement sur la Commission d'agglomération sur l'examen des contrats* (RCG 11-008).

Les contrats examinés par la Commission doivent répondre à certains critères fixés par les conseils. Ceux-ci ont fait l'objet de résolutions du conseil municipal (CM11 0202) et du conseil d'agglomération (CG11 0082).

Mandat SMCE197231070

Accorder un contrat à Constructions H2D inc., pour des travaux d'égouts, de conduites d'eau, de voirie, d'éclairage, de feux de circulation, d'aménagement paysager et sur le réseau de la CSEM, dans l'avenue Thérèse-Lavoie-Roux, de l'avenue Durocher à l'avenue du Parc. Dépense totale de 13 838 410,14 \$ (contrat: 11 130 389,42\$ + contingences: 1 328 999,07 \$ + incidences: 1 379 021,65 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 420412 - 8 soumissionnaires.

À sa séance du 8 janvier 2020, le comité exécutif a mandaté la Commission permanente sur l'examen des contrats pour étudier le présent contrat, qui répondait au critère suivant :

- *Contrat de plus de 10 M\$.*

Le 15 janvier 2020, les membres de la Commission ont étudié la conformité du processus d'octroi relatif à ce mandat dans le cadre d'une séance de travail à huis clos. Au cours de cette séance, les responsables du dossier du Service des infrastructures du réseau routier ont pu présenter les différentes étapes franchies dans ce dossier, et ce, en plus de répondre à toutes les questions des commissaires.

Les commissaires notent, avec satisfaction, que six soumissionnaires, dont l'adjudicataire, ont proposé des prix très similaires en réponse à cet appel d'offres. De plus, le fait qu'un aussi faible écart puisse être observé par rapport à l'estimé interne pour un contrat de plus de 10 M\$ est particulièrement appréciable. En outre, cet écart, en plus d'être faible, est distribué de façon proportionnelle parmi les différentes catégories de coûts. En plus de constater la qualité du travail effectué par l'équipe de la gestion de projets spécialisée en économie de la construction, les commissaires ont particulièrement apprécié que l'estimé interne ait été produit sur la base des coûts réels.

Les commissaires mentionnent également leur appréciation par rapport au tableau fourni en page 11 du dossier décisionnel qui détaille la nature et l'impact de chacun des addendas. À cet effet, la Commission entend recommander dans son bilan annuel que ce tableau soit standardisé et produit de façon systématique dans chaque dossier d'appel d'offres.

En conclusion, la Commission ne peut que saluer le résultat de ce processus, des plus rigoureux, et exprimer sa satisfaction à l'égard de l'impact favorable de cette méthode de travail sur la réputation de la Ville de Montréal en matière d'octroi de contrats.

Conclusion

À l'issue de ses travaux, la Commission permanente sur l'examen des contrats remercie les ressources du Service des infrastructures du réseau routier pour leurs interventions au cours de la séance de travail et adresse la conclusion suivante au conseil d'agglomération :

Considérant que le dossier soumis à l'examen répond aux critères établis par le conseil d'agglomération, à savoir :

- *Contrat de plus de 10 M\$.*

Considérant les renseignements qui ont été soumis aux commissaires ;

Considérant les nombreuses questions adressées aux responsables du dossier ;

Considérant l'analyse approfondie faite par la Commission des différents aspects liés à ce dossier ;

À l'égard du mandat SMCE197231070 qui lui a été confié, la Commission permanente sur l'examen des contrats constate, à l'unanimité, la conformité du processus tenu dans le cadre de ce dossier.